



Fiche-action n°3.2.1 (GT Mobilités)

Déploiement de l'application de covoiturage En Covoit'

QUOI, POURQUOI

ODD liés :



Contexte

Contexte local (établissement, site), ESR, national, international :

- Réflexion grandissante des établissements de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur leur bilan carbone et les modes de déplacements domicile-études et domicile-travail

Contexte DD-RSE :

- Multiplication des initiatives et offres pour réduire le recours à des modes de transport carbonés
- Emergence de plateformes et applications pour mettre en relation les personnes désireuses de covoiturer
- Appropriation progressive de ces solutions par les employeurs et propositions aux employés/usagers, facilitation par certaines collectivités locales (ici financement et accompagnement de la Métropole de Lyon)

Descriptif et analyse de l'action

Descriptif détaillé de l'action :

Engagement de l'établissement en tant qu'employeur dans ce dispositif proposé par la Métropole de Lyon (signature d'une charte d'engagement), composé d'une application et d'une plateforme destinées à favoriser le covoiturage jusqu'à et depuis ses campus (trajets domicile-études et domicile-travail).

Avantages financiers octroyés aux conducteurs et passagers par la Métropole les 6 premiers mois.

Pertinence pour le campus Porte des Alpes :

- Il est moins bien desservi en transports en commun que ceux de Berges du Rhône, du Vinatier ou du site Rachais, qui sont insérés dans un tissu urbain plus dense, au cœur de la ville, mieux desservis et avec moins de possibilités pour se garer en voiture.

- Il se situe hors de la Zone à Faibles Emissions (ZFE) de la Ville de Lyon.

Action qui implique divers services de l'université : localiser les points où se retrouver sur les campus, les signaliser, communiquer pour inciter à l'utiliser, etc.

Action nouvelle ou déjà existante à reconduire, améliorer :

Action nouvelle

Analyse stratégique de l'action :

Opportunités externes :

- Multiplication des initiatives et offres pour réduire le recours à des modes de transport carbonés
- ZFE : de moins en moins de véhicules pourront circuler à l'avenir, intérêt pour les automobilistes de covoiturer
- Emergence de plateformes et applications pour mettre en relation les personnes désireuses de covoiturer

- Appropriation progressive de ces solutions par les employeurs et propositions aux employés/usagers, facilitation par certaines collectivités locales (ici financement et accompagnement de la Métropole de Lyon)

Freins externes :

- Le covoiturage n'est pas la solution de déplacement la moins carbonée, comparée à la marche, au vélo ou en transports en commun. Elle ne peut s'envisager que comme l'un des éléments d'un plan de mobilité plus global.
- Risque de susciter un transfert des usagers des transports en commun ou des modes actifs (marche, vélo) vers la voiture, mode de déplacement bien plus carboné, même si l'effet volume du covoiturage reste faible.

Bénéfices, avantages :

Cette idée émerge au moment où, sur le campus Porte des Alpes (PDA) :

- 700 logements sont en cours de construction (la moitié étant réservée aux étudiants), promettant d'accroître les flux vers le campus
- Le nombre de places de stationnement devient drastiquement limité suite aux divers chantiers de travaux entrepris

Il va devenir de plus en plus difficile de s'y garer. La perspective de se regrouper au sein d'une même voiture permet un allègement de cette contrainte, voire une suppression si l'on facilite le stationnement des véhicules en covoiturage (places dédiées ou prioritaires par exemple).

Avantages pour les covoitureurs :

- Stationnement facilité (enjeu fondamental)
- Frais de déplacement réduits
- Covoiturage pris en compte dans le Forfait Mobilité Durable (FMD) pour les personnels
- Convivialité
- Action en faveur de l'environnement
- Clôture plus facile de la journée de travail grâce à l'horaire de rdv du covoiturage retour, comme un horaire de train
- Fatigue liée à la conduite quotidienne réduite pour les conducteurs devenant parfois passagers

Coûts, inconvénients :

- Faible nombre de place de stationnement susceptibles d'être dédiées à cet usage
- Impossibilité de fermer les parkings par une barrière ou matérialiser la réservation de telles places (risque de non-respect de ces places prioritaires dans ces conditions)
- Actions que l'établissement a du mal à porter, car à la frontière de nombreux services qui sont tous surchargés
- Application En Covoit' très peu connue des usagers, fort enjeu de communication

Freins pour les covoitureurs :

- Liberté réduite (horaires d'arrivée sur le campus, horaires de départ, courses ou enfants à passer chercher sur le trajet du retour)
- Intimité réduite (voiture comme extension de soi)
- Résistance au changement
- Pour certains étudiants non détenteurs d'un pass TCL, la solution peut s'avérer coûteuse (5€ par semaine pour ceux qui viendraient tous les jours)

Enjeux servis par l'action

Enjeu en termes de DD-RSE : enjeu de créer une communauté Lyon 2 mixte personnels/étudiants autour du covoiturage, afin de réduire le recours à la voiture individuelle et les émissions carbonées correspondantes.

En quoi cette action est le résultat d'un compromis entre étudiants, personnels enseignants et administratifs :

Pas de compromis sur le principe, tous d'accord. Compromis sur les modalités d'action (aspects économiques, inclusifs).

QUAND

Calendrier prévisionnel

Date de début du projet / Date de fin :

Démarrage à la rentrée 2025/26

Etapes :

1) Rapprochement de la Métropole et de l'association qui pilote ce dispositif à ses côtés pour :

- Approfondissement des modalités. Exemples : possibilité d'un taxi-joker si le conducteur a un imprévu et fait défaut ? quel contenu détaillé des statistiques de reporting mensuel, données consolidées au mois ou plus finement ? remontée du nombre d'inscrits ou du nombre de mises en contact conducteur/passager ?

- Discussion d'une éventuelle gratuité pour les étudiants boursiers (voire même l'ensemble des étudiants, la précarité touchant également des étudiants non-boursiers).

2) Recherche de données auprès du service POMS de la DRHAS pour évaluer le vivier de potentiels covoitureurs au sein des personnels Lyon 2 en fonction de leur mode de transport principal (voiture). Le service POMS a prévu de travailler à l'extraction de ce type de données en février 2025.

Idem pour les étudiants. Les adresses renseignées dans Apogée étant souvent celles des parents des étudiants, cette recherche de données pourrait s'effectuer à partir :

- De l'enquête sur la mobilité des étudiants réalisée par des étudiants de Florent Laroche (Licence Pro Pôle transports), qui croise l'origine géographique des étudiants des 2 principaux campus avec leurs modes de déplacement

- D'une éventuelle enquête réalisée au cours d'un stage de recherche visant à approfondir le sujet (diagnostic du site, potentiel de covoiturage chez les étudiants et éventuels reports).

3) Signature de la charte d'engagement employeur auprès de la Métropole.

4) En fonction du potentiel constaté au point 1, choix du nombre et de l'emplacement des places de stationnement prioritaires pour les covoitureurs, à côté des places pour les PMR, sur 2 parkings :

- celui de l'Hippodrome

- le P4 devant le bâtiment Europe (sinon le P6 derrière les Halles des sports).

5) Recherche d'une signalétique verticale pérenne et lourde avec la DIMMO, demande de devis.

6) Communication par la DIRCOME dès la rentrée 2025/26, avec l'accompagnement et l'aide prévus par la Métropole (par exemple stand pendant la période d'intégration, sur les Intranets étudiants et

personnels, communications ponctuelles avant une grève ou en cas d'événements exceptionnels sur le campus, ...). Indication des places de stationnement prioritaires pour le covoiturage sur les plans des campus.
Nécessité de combiner la communication sur le covoiturage avec des messages sur le vélo (cheminements spécifiques, notamment entre les 2 principaux campus, préconisation de l'appli Geovelo plutôt que Google Maps pour s'orienter, carte des accès à vélo sur les campus, ouverture de la VL8 en 2026).

QUI, POUR QUI

Pilotage de l'action

Prénom NOM - Direction et service, composante, laboratoire

Pilotage conjoint par les Responsables des services SVE, DVEC (étudiants) et ETAS, DRHAS (personnels), puis par la structure ou le coordinateur DDRSE, selon l'orientation choisie prochainement par la gouvernance

Acteurs-clés

Gouvernance : VP Transition Ecologique

Services : DIMMO - DIRCOME - DVEC-SVE - DRHAS-ETAS – DRHAS-POMS

Composantes : toutes

Laboratoires : tous

Usagers : tous ceux du campus PDA

Partenaires externes : Métropole de Lyon et ses opérateurs

Publics visés

Typologie (enseignants-chercheurs, Biatss, étudiants, ...):

Automobilistes habituels et occasionnels du campus PDA au sein de ces 3 publics, en particulier les publics éloignés ou PMR, qui n'ont pas d'autre choix que la voiture pour leurs déplacements

Nombre de personnes concernées par l'action :

Base totale de 26 000 étudiants / 1900 personnels permanents (EC et BIATSS) + personnels vacataires

Affinage de la cible à opérer avec les données du service POMS de la DRHAS en février 2025

COMMENT, CIBLE

Objectif chiffré pour l'action / Indicateur de résultat :

Mise en place de l'application En Covoit' à la rentrée 2025/26

Indicateur(s) de suivi

- Nombre d'inscrits à la communauté Lyon 2 par mois
- Utilisation de l'application par les inscrits Lyon 2 (voir si usage habituel ou exceptionnel)
- Nombre de covoiturages réalisés par mois

Articulation avec : le contrat pluriannuel le COMP le PAP le SPSI

Outils et ressources

Accompagnement de la Métropole pour la communication et la sensibilisation

Estimation des moyens nécessaires pour 2024, 2025, 2026, 2027, 2028

Mobilisation RH : quotité d'ETP à définir pour la structure ou le coordinateur DDRSE, selon l'orientation choisie prochainement par la gouvernance

Estimation des besoins financiers :

- Fonctionnement : coût de 2 signalétiques verticales, environ 1500€ par potelet donc 3000€

- Investissement :

Autres :

COMP = Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance

PAP = Projet Annuel de Performance

SPSI = Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière

EN COMPLEMENT

Documents de référence

Remarques